



ACADÉMIE  
D'AIX-MARSEILLE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

# MOUVEMENT DES PERSONNELS ENSEIGNANTS, D'ÉDUCATION ET DES PSYCHOLOGUES – RS 2024

14H00 : POSTES SPÉCIFIQUES ACADÉMIQUES -SPEA

15h00 : MOUVEMENT INTRA-ACADÉMIQUE HORS SPEA

# Sommaire

## 1. EN AMONT DE VOTRE DEMANDE

- a. Les participants
- b. Calendrier
- c. Contacts
- d. Points d'attention

## 2. PENDANT LA PERIODE DE SAISIE

- a. Modification du dossier
- b. Saisie des vœux
- c. Vérification de la saisie
- d. Procédure d'extension
- e. Bonifications

## 3. APRES LA PERIODE DE SAISIE

- a. Téléchargement de la confirmation
- b. Dépôt des documents dans Colibris
- c. Affichage des barèmes –  
contestation -résultats
- d. Autres questions

# 1. EN AMONT DE VOTRE DEMANDE

# LES PARTICIPANTS:

personnels enseignants du 2<sup>nd</sup> degré, d'éducation et psychologues de l'éducation nationale

## OBJECTIF: NOUVELLE AFFECTATION A TITRE DEFINITIF

- sur un poste banalisé en établissement
- sur un poste spécifique académique (SPEA)
- sur un poste en zone de remplacement (ZR)

Résultat:  
7 juin  
2024

PHASE

INTRA  
ACADEMIQUE

**PARTICIPANTS OBLIGATOIRES:** entrants dans l'académie, personnels faisant l'objet d'une mesure de carte scolaire, personnels souhaitant réintégrer après congé avec libération de poste.

- Ils doivent obtenir une nouvelle affectation définitive.
- Les entrants qui n'obtiennent pas satisfaction dans leurs vœux sont affectés sur un poste définitif par extension (en dehors de leurs vœux). Pour éviter l'extension: **Formulez un nombre suffisant de vœux larges (communes, départements)**

**PARTICIPANTS FACULTATIFS :** personnels déjà titulaires d'un poste définitif dans l'académie d'Aix-Marseille.

- Ils peuvent obtenir une nouvelle affectation définitive. S'ils n'obtiennent pas satisfaction dans leurs vœux, ils restent titulaires de leur poste actuel.
- **Formuler uniquement des vœux portant sur la zone souhaitée.**
- Ne pas demander la zone de son poste actuel (exemple: si vous êtes titulaire du lycée L'Emperi à Salon(13), ne pas demander « commune de Salon » ni « DPT 13 »); si vous êtes TZR sud-est 13, ne pas demander ZRD 13 (toutes ZR dans les Bouches-du-Rhône).

# CALENDRIER

## Dates 2024

## Opérations

lundi 11 mars

**Bulletin académique spécial N° 510** - phase INTRA-ACADEMIQUE

Pendant toute la campagne:

Cellule téléphonique Mobilité: 04 42 91 70 70  
Ou directement auprès de votre gestionnaire à la DIPE d'Aix-Marseille

du lundi 18 mars à 12h00  
au mardi 2 avril à 12h00  
(attention: 1<sup>er</sup> avril férié)

**MISE A JOUR DU DOSSIER  
SAISIE DES VŒUX SUR SIAM VIA I-PROF**  
*Validez votre saisie et **éditez un récapitulatif** des vœux avant cette date.*

Mardi 2 avril 2024

Date limite de **réception** du dossier médical (handicap)

du mardi 2 avril 17h00  
au mardi 9 avril **à midi**

**Téléchargement de la confirmation** depuis i-prof.  
**Ne pas attendre : risque d'annulation ou de perte de bonification !**

du mardi 2 avril 17h00  
au mardi 9 avril **à minuit**

**Dépôt de la confirmation** signée via la plateforme Colibris +  
éventuelles **modifications au stylo rouge**  
+ pièces justificatives (à préparer en amont) : 1 fichier PDF par type de bonification pour les justificatifs.

mercredi 15 mai

⚠ **Date limite des demandes tardives (participation, annulation, modification) pour les seuls cas de force majeure.**

du 20 avril au 5 mai

**VACANCES SCOLAIRES**

du mercredi 15 mai  
au mercredi 29 mai

**CONSULTATION DU BAREME RETENU DANS SIAM VIA I-Prof**  
Période de contestation des barèmes via Colibris, cf annexe 5.

Mercredi 29 mai à 17h00

**BARÈME DÉFINITIF** à consulter sur SIAM via I-Prof

Vendredi 7 juin à 12h00

**RÉSULTATS DE LA PHASE INTRA-ACADÉMIQUE** dans SIAM via I-Prof

S'INFORMER

FORMULER SA  
DEMANDE

CONFIRMER SA  
PARTICIPATION

CONSULTER  
SON BAREME

RESULTATS

# CONTACTS



Site  
académique  
à consulter  
régulièrement!

► **LE GESTIONNAIRE DIPE DE LEUR DISCIPLINE,  
chargé(e) du traitement de leur dossier :**

les jours ouvrés, de 8h30 à 12 h et de 13h30 à 16h30.

Coordonnées, jours de présence des gestionnaires :

**ACCEDEZ A L'ANNUAIRE DE LA DIPE**

**Privilégiez le contact par e-mail.**

Informations disponibles également sur le site académique :

<https://www.ac-aix-marseille.fr/mouvement-intra-academique-2nd-degre-public-121838>

► **LA CELLULE MOUVEMENT** du rectorat de l'académie d'Aix-Marseille :

Téléphone : **04 42 91 70 70**

E-mail : [mvt2022@ac-aix-marseille.fr](mailto:mvt2022@ac-aix-marseille.fr)

# POINTS D'ATTENTION

- Lisez** impérativement le Bulletin Académique spécial N° 510 du 11 mars 2024 relatif au mouvement intra-académique; c'est votre guide chronologique! (table de matières dynamique, liens cliquables)
- Identifiez les bonifications** auxquelles vous pouvez prétendre en fonction de votre situation.
- Préparez en amont les pièces justificatives : 1 fichier PDF par type de bonification.**
- Vérifiez votre connexion à la plateforme I-prof** : identifiants et mot de passe utilisés pour accéder à votre messagerie académique actuelle.
- Mettez à jour dans I-prof** votre CV.
- Notez les coordonnées** de votre gestionnaire à la DIPE d'Aix-Marseille.

## **2. PENDANT LA PERIODE DE SAISIE**

**du lundi 18 mars 2024 à 12h00  
au mardi 2 avril 2023 à 12h00.**

**Attention: lundi 1<sup>er</sup> avril férié!**

# Connexion à i-prof puis à SIAM

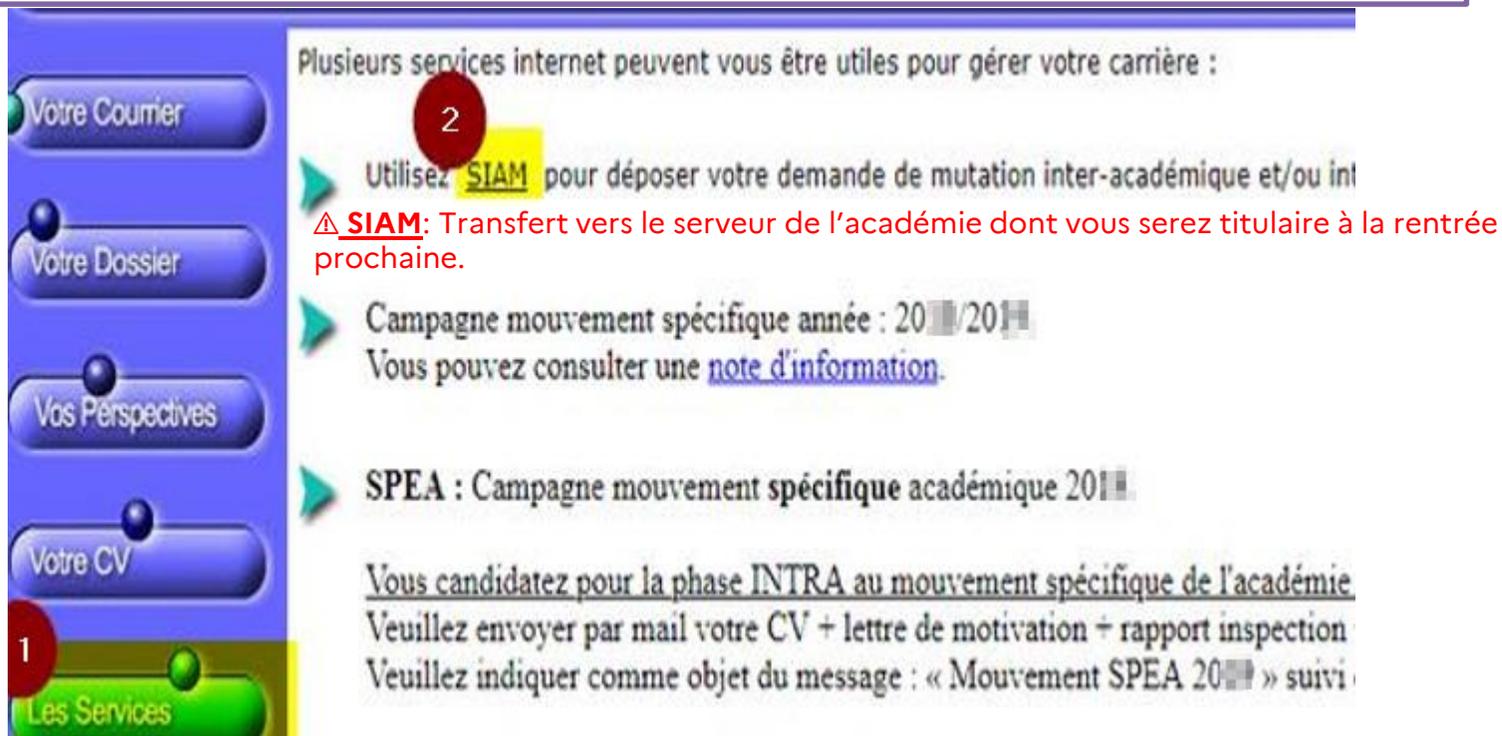
## ■ CONNEXION A SIAM VIA I-PROF DE VOTRE ACADEMIE

<https://www.education.gouv.fr/i-prof-l-assistant-carriere-12194>

(Identifiant et mot de passe de votre messagerie)

Accès ARENA/ Gestion des personnels/ I-Prof enseignant

Saisie des vœux : **du lundi 18 mars à 12h au mardi 2 avril à 12h.**



Plusieurs services internet peuvent vous être utiles pour gérer votre carrière :

- 2 Utilisez **SIAM** pour déposer votre demande de mutation inter-académique et/ou int  
△ **SIAM**: Transfert vers le serveur de l'académie dont vous serez titulaire à la rentrée prochaine.
- ▶ Campagne mouvement spécifique année : 2011/2012  
Vous pouvez consulter une [note d'information](#).
- ▶ SPEA : Campagne mouvement spécifique académique 2011

Vous candidatez pour la phase INTRA au mouvement spécifique de l'académie  
Veuillez envoyer par mail votre CV + lettre de motivation + rapport inspection  
Veuillez indiquer comme objet du message : « Mouvement SPEA 2011 » suivi

1 Les Services

# Accueil de SIAM

Lisez toutes les étapes et vérifiez celles qui sont actives:

SIAM - 2ND Degré  
33.100.0.1  
Mouvement intra-académique  
Planning

Consultez la liste indicative des **postes vacants, tous postes confondus** : banalisés, spécifiques académiques (SPEA).

Consultez les postes **SPEA vacants ou non.**

⚠ Postuler uniquement sur les postes avec un commentaire « SPEA VACANT » ou avec la fiche de poste publiée :

Du 18 mars 2024 à 12h00 au 2 avril 2024 à 12h00

- Consultez les postes vacants
- Carte académique des postes spécifiques (vacants ou non)

Du 18 mars 2024 à 12h00 au 2 avril 2024 à 12h00

- Consultez et éventuellement modifiez votre dossier

Du 18 mars 2024 à 12h00 au 2 avril 2024 à 12h00

- Saisissez vos vœux de mutation
- Saisissez vos préférences pour la phase d'ajustement

Du 2 avril 2024 à 17h00 au 9 avril 2024 à 12h00

- Éditez votre confirmation de demande de mutation

Du 2 avril 2024 à 17h00 au 9 avril 2024 à 23h59

- Déposez votre confirmation de demande de mutation

Du 15 mai 2024 à 12h00 au 29 mai 2024 à 23h59

- Consultez votre barème retenu pour le projet de mouvement intra

Du 7 juin 2024 au 31 août 2024

- Consultez le résultat définitif de votre demande de mutation

A compter du 8 novembre 2023

- Saisissez ou modifiez vos numéros de téléphone

J'atteste avoir consulté ma situation administrative.

Enregistrer

J'atteste avoir consulté ma situation individuelle.

Enregistrer

J'atteste avoir consulté ma situation familiale.

Enregistrer

⚠ N'oubliez pas de renseigner votre numéro de téléphone pour recevoir les résultats par SMS!



J'atteste avoir lu la note de service et les lignes directrices de gestion.

Vous devez cocher la case et enregistrer que vous avez lu la NDS et les LDG avant de pouvoir faire votre demande

Enregistrer

# Choix du mouvement

⚠ Je consulte mon dossier AVANT de formuler des vœux!



- Du 21 mars 2018 à 12h00 au 14 avril 2018 à 12h00**
  - [Consultez les postes vacants](#)
  - [Carte académique des postes spécifiques \(vacants ou non\)](#)
- Du 21 mars 2018 à 12h00 au 14 avril 2018 à 12h00**
  - [Consultez et éventuellement modifiez votre dossier](#)
- Du 21 mars 2018 à 12h00 au 14 avril 2018 à 12h00**
  - [Saisissez vos vœux de mutation](#)
  - [Saisissez vos préférences pour la phase d'ajustement](#)
- Du 9 mai 2018 à 12h00 au 31 août 2018 à 19h00**
  - [Consultez votre barème retenu pour le projet de mouvement intra](#)
- A compter du 1er juin 2018 au soir**
  - [Consultez le résultat définitif de votre demande de mutation](#)
- A compter du 16 novembre 2018**
  - [Saisissez ou modifiez vos numéros de téléphone](#)

⚠ A faire avant la saisie de vœux pour l'affichage de certaines bonifications dans le calcul du barème indicatif.

Impossibilité de renseigner cette rubrique si vous avez déjà formulé un vœu.

Impossibilité de modifier cette rubrique si vous avez obtenu l'académie lors de la phase inter académique (entrants)

# Consultation, modification du dossier AVANT la saisie des vœux

SIAM vous permet de vérifier les informations contenues dans les bases de gestion (concernant votre situation administrative ou familiale) qui vont donner lieu à des bonifications pour le mouvement. Dans certains cas, vous pourrez les modifier directement sur SIAM afin de pouvoir estimer votre barème en fonction des données corrigées.

**Attention !** Vous pourrez reporter une éventuelle correction sur la demande de confirmation que vous recevrez du rectorat avant de la signer, d'y ajouter les pièces justificatives nécessaires et de communiquer l'ensemble à votre chef d'établissement.



Situation administrative	Situations individuelles	Situation familiale
Vous êtes	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE en ESPAGNOL	
Vous habitez		
Vous êtes affecté(e) au	RECTORAT ACADEMIE DE	
L'adresse de confirmation est	RECTORAT ACADEMIE DE	
Votre ancienneté est de	0 an dans ce poste	
Votre échelon est le	2 ème	

⚠ Le bouton « MODIFIER » ne s'affiche pas pour les candidats issus de l'INTER.

# Modification de l'ancienneté, échelon (sera contrôlé par la DIPE)

**I-Prof** professeur certifié espagnol

SIAM - 2ND Degré Mouvement général inter-académique

19.100.0.0

**Modification de votre dossier**

SIAM vous permet de vérifier les informations contenues dans les bases de gestion (concernant votre situation administrative ou familiale) qui vont donner lieu à des bonifications pour le mouvement. Dans certains cas, vous pourrez les modifier directement sur SIAM afin de pouvoir estimer votre barème en fonction des données corrigées.

Attention ! Vous pourrez reporter une éventuelle correction sur la demande de confirmation que vous recevrez du rectorat avant de la signer, d'y ajouter les pièces justificatives nécessaires et de communiquer l'ensemble à votre chef d'établissement.

**Situation administrative** Situations individuelles Situation familiale

Nombre d'années d'ancienneté dans votre poste  an(s) **△ En tant que titulaire**

Votre échelon (entre 1 et 11)  e **Échelon**

Mise à jour de vos coordonnées **au 01/09/2023 (classement initial ou reclassement)**  
**au 31/08/2023 (promotion à l'intérieur d'un grade)**

RECTORAT ACADEMIE D...

Code postal

Ville

**Valider** **Annuler**

**Enregistrer**

J'atteste avoir consulté ma situation administrative.

# Situation individuelle: bonification stagiaire, ex-contractuel

Situation administrative      Situations individuelles      Situation familiale

Vous bénéficiez

si vous le demandez, d'une bonification "stagiaire non ex contractuel".  
**Vous devez la demander si vous voulez en bénéficier cette année. Pensez à modifier votre dossier.**

**△ Stagiaires 2021-2023: 10 pts sur le 1<sup>er</sup> vœu large non typé, une seule fois au cours d'une période de 3 ans.**  
(Si demandé à l'inter, appliqué automatiquement à l'intra)

**△ Stagiaires ex-contractuels : bonification de 150 à 180 points sur vœux DPT, ACA non typés et sur vœux ZRD et ZRA.**

N.B. : Pour les fonctionnaires stagiaires **ex enseignants contractuels de l'EN, ex CPE contractuels, ex COP ou PSY contractuels, ex MA garantis d'emploi, ex AED, ex AESH ou ex EAP, ex cont. CFA**, une bonification est mise en place en fonction du classement :

- Jusqu'au 3<sup>e</sup> échelon 150 points
- Au 4<sup>e</sup> échelon 165 points
- A partir du 5<sup>e</sup> échelon 180 points

**Modifier**

**△ BONIFICATIONS NON CUMULABLES**

J'atteste avoir consulté ma situation individuelle.

**Enregistrer**

# Saisie de votre demande de bonification familiale

Situation administrative	Situations individuelles	Situation familiale
<input checked="" type="checkbox"/> Rapprochement de conjoints	<p>▶ Département du conjoint: BOUCHES-DU-RHONE</p> <p>▶ Durée de séparation: 0 an</p>	<p><b>⚠ Pour déclencher la bonification, le 1<sup>er</sup> vœu large non typé formulé doit correspondre à ce choix! (vœu déclencheur) puis il s'étend aux vœux éligibles.</b></p> <p><b>DPT: résidence professionnelle du conjoint, ou privée si compatible. Calcul des années de séparation sur la même base. Pièces justificatives à produire, notamment le justificatif de l'activité professionnelle du conjoint ou de l'autre parent.</b></p> <p><b>51,2 points (vœux COM et GEO non typés, vœu ZRE)</b>  <b>151,2 points (vœux DPT et ACA non typés, vœux ZRD et ZRA)</b></p> <p><b>ENTRANTS DE L'INTER: écran non modifiable.</b>  <b>TOUS: Si RC avec une académie limitrophe à l'inter, demander le RC sur le département d'Aix-Marseille le plus proche. (à écrire en rouge dans votre confirmation).</b>  <b>Le calcul du barème affiché dans SIAM ne tient pas compte du RC avec une académie limitrophe, le barème sera mis à jour par votre gestionnaire DIPE au vu des justificatifs transmis dans Colibris ; consultable à compter du 15 mai.</b></p>
<input type="checkbox"/> Autorité parentale conjointe	<p>▶ Département de l'autre parent: Sélectionner un département</p> <p>▶ Durée de séparation: Sélectionner une durée</p>	
<input type="checkbox"/> Mutation simultanée entre agents conjoints	<p>▶ Numen du conjoint: <input type="text"/> <a href="#">grades autorisés</a></p> <p>▶ Département sollicité: Sélectionner un département</p>	
<input type="checkbox"/> Mutation simultanée entre agents non conjoints	<p>▶ Numen de l'autre agent: <input type="text"/> <a href="#">grades autorisés</a></p>	
<input type="checkbox"/> Demande dans le cadre d'une situation de parent isolé	<p>Sélectionner un département</p>	
<p>▶ Nombre d'enfants  1</p>		<p><b>Valider</b> <b>Annuler</b></p>

J'atteste avoir consulté ma situation familiale.

Enregistrer

## Retour à SIAM pour saisie de la demande de mutation



- Du 18 mars 2024 à 12h00 au 2 avril 2024 à 12h00
  - Consultez les postes vacants
  - Carte académique des postes spécifiques (vacants ou non)
- Du 18 mars 2024 à 12h00 au 2 avril 2024 à 12h00
  - Consultez et éventuellement modifiez votre dossier
- Du 18 mars 2024 à 12h00 au 2 avril 2024 à 12h00
  - Saisissez vos vœux de mutation
  - Saisissez vos préférences pour la phase d'ajustement
- Du 2 avril 2024 à 17h00 au 9 avril 2024 à 12h00
  - Éditez votre confirmation de demande de mutation
- Du 2 avril 2024 à 17h00 au 9 avril 2024 à 23h59
  - Déposez votre confirmation de demande de mutation
- Du 15 mai 2024 à 12h00 au 29 mai 2024 à 23h59
  - Consultez votre barème retenu pour le projet de mouvement intra
- Du 7 juin 2024 au 31 août 2024
  - Consultez le résultat définitif de votre demande de mutation
- A compter du 8 novembre 2023
  - Saisissez ou modifiez vos numéros de téléphone

- saisie de la demande de mutation
- saisie des vœux de mutation

⚠ toute demande sans vœu est automatiquement supprimée à la fermeture de SIAM .

# Saisie d'un vœu dans SIAM

SIAM - 2ND Degré v6.4.2 Mouvement intra-académique Guide Retour

Saisie et modification de votre demande de mutation

Date d'enregistrement	Mouvement	Nombre de vœux	Vœux	
12/05/2024	Mouvement général intra académique ANGLAIS 	0	<a href="#">Visualiser</a> <a href="#">Modifier</a>	

### Votre demande est enregistrée.

Vous pouvez la modifier ou l'annuler tant que la campagne de saisie des vœux est ouverte.

Pour supprimer une demande, cliquez sur l'icône (  ) correspondante.

Vous pouvez, si vous le souhaitez, éditer un récapitulatif de votre demande :

[Editer un récapitulatif](#)

**⚠ Nombre de vœux = 0 : demande non valide.**

Si aucun vœu n'est formulé, cette demande sera supprimée dès la fermeture de SIAM.

# Saisie du type de vœu

Liste de vos vœux

Vous n'avez saisi aucun vœu.

Ajouter un vœu

G PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE

SIAM - 2ND Degré v1.2.1 Mouvement intra-académique Déconnexion Imprimer Guide Retour

Saisie et modification de votre demande de mutation

Ajouter un vœu

Type de vœu	Sélectionner un type de vœu
Code ou N°	
Rechercher	

Vous devez sélectionner le type de vœu puis

- soit vous connaissez le code ou le N° : vous le saisissez et vous cliquez sur 'Rechercher'
- soit vous ne connaissez pas le code ou le N° : vous cliquez sur 'Rechercher' pour accéder à une saisie guidée

Revenir à la liste des vœux

1. Saisie du type de vœu :

**POSTES FIXES:**

Vœu précis:

**ETB : Etablissement**

Vœux larges:

**COM : Commune**

**GEO : Groupe de communes,**

**DPT : Département,**

**ACA : Académie.**

**POSTES EN ZONE DE REMPLACEMENT**

**ZRE : Zone de remplacement**

**ZRD : toutes les ZR du département**

**ZRA : toutes les ZR de l'académie**

**2. Saisie du code vœu :**

L'option « Rechercher » affiche la liste des codes autorisés

⚠ **Consultez l'annexe 1 du BA, qui présente les établissements par commune**

Récapitulatif des vœux  
(Annule l'ajout du vœu)

# Type de poste, type d'établissement

SIAM - 2ND Degré v7.2.0 Mouvement intra-académique Imprimer Guide Retour

Saisie et modification de votre demande de mutation

Ajouter un vœu

Type de vœu	Commune
Code ou N°	004019
Libellé	BARCELONNETTE
Type de poste	Tout poste (sauf SPEA) <span>▼</span>
Type d'établissement	<input type="checkbox"/> LYC <input type="checkbox"/> SEP LP SGT <input type="checkbox"/> SES <input type="checkbox"/> CLG SET <input type="checkbox"/> Tout type d'établissement
Label de l'établissement	<input type="radio"/> EDP (REP, REP+, PLV) <input checked="" type="radio"/> Tout établissement de la zone (y compris EP)

**1. Choix du TYPE DE POSTE :**  
- Tout poste (sauf SPEA)  
- Si vous demandez un poste SPEA: Vœu ETB formulé obligatoirement avant le vœu « Tout poste »

**2. Choix du TYPE D'ÉTABLISSEMENT** pour les vœux larges.

⚠ Pour prétendre aux bonifications, choisissez:  
« Tout type d'établissement »  
Consultez l'annexe 1 du BA pour connaître les établissements pour chaque vœu large formulé

**3. Valider le vœu**

Attention, aucun poste (vacant ou non) ne correspond à votre discipline de mouvement pour les établissements classés REP, PLV, REP+ dans ce département !

**LEXIQUE**

**TYPE D'ÉTABLISSEMENT :**  
CLG - COLLEGE / LP - LYCEE D'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL / LYC - LYCEE D'ENSEIGNEMENT GENERAL ET TECHN. / SEP - SECTION D'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL / SES - SECTION D'EDUCATION SPECIALISEE / SET - SECTION D'ENSEIGN. TECHNOLOGIQUE EN CLG / SGT - SECTION GENERALE ET TECHNOLOGIQUE EN L.P

**LABEL DE L'ÉTABLISSEMENT :**  
EDP (REP, REP+, PLV) - ETABLISSEMENTS CLASSÉS EDUCATION PRIORITAIRE

Récapitulatif des vœux  
(Annule l'ajout du vœu)

DEPT	CODE VŒU ETB: établissement	TYPE ETB	LIBELLE	EDUCATION PRIORITAIRE			CODE VŒU COMMUNE - LIBELLE
				REP	REP+	Politique de la ville	
04	0040001E	CLG	CLG EMILE HONNORATY				004008 - ANNOT
04	0040002F	CLG	CLG PAYS DE BANON (DU)				004018 - BANON
04	0040419J	CLG	CLG ANDRE HONNORAT				004019 - BARCELONNETTE
04	0040003G	LYC	LYC ANDRE HONNORAT				
04	0040532G	SEP	SEP LPO ANDRE HONNORAT				

## Vœu « tout type d'établissement »

Je formule le vœu COM 004070 Digne-les-Bains, tout type d'établissement: dans quels établissements puis-je être affecté(e) selon mon corps d'appartenance?

Types d'établissement dans SIAM et dans la confirmation de demande de mutation pour les vœux larges : COM – GEO – DPT -ACA :	1- LYC	2- LP, SEP, SGT	3- SEGPA	4- CLG, SET	* TOUT TYPE (vœu non typé)
--	-----------	-----------------------	-------------	----------------	-------------------------------

DEPT	CODE VŒU ETB: établissement	TYPE ETB	LIBELLE	EDUCATION PRIORITAIRE			CODE VŒU COMMUNE -LIBELLE
				REP	REP+	Politique de la ville	
04	0040001E	CLG	CLG EMILE HONNORATY				004008 - ANNOT
04	0040002F	CLG	CLG PAYS DE BANON (DU)				004018 - BANON
04	0040419J	CLG	CLG ANDRE HONNORAT				004019 - BARCELONNETTE
04	0040003G	LYC	LYC ANDRE HONNORAT				
04	0040532G	SEP	SEP LPO ANDRE HONNORAT				
04	0040378P	EREA	EREA CASTEL-BEVONS	REP			004027 - BEVONS
04	0040004H	CLG	CLG VERDON (DU)				004039 - CASTELLANE
04	0040052K	CLG	CLG CAMILLE REYMOND				004049 - CHATEAU-ARNOUX-SAINT-AUBAN
04	0040044B	CLG	CLG MARIA BORRELY				004070 - DIGNE-LES-BAINS
04	0040022C	CLG	CLG GASSENDI				
04	0040027H	LYC	LYC ALEXANDRA DAVID NEEL				
04	0040490L	LYC	LYC PIERRE-GILLES DE GENNES				
04	0040054M	SES	SEGPA CLG GASSENDI				
04	0040007L	LP	LP BEAU DE ROCHAS				
04	0040002U	CLG	CLG HENRI BAUGIER				004088 - FORCALQUIER
04	0040014U	CLG	CLG MARCEL MASSOT				004134 - LA MOTTE-DU-CAIRE
04	0040055N	CLG	CLG JEAN CLOND	REP			

CERTIFIES  
AGREGES

PLP

PEPS  
DOCUMENT.  
CPE

Consultez le tableau à la page 13 du BA 510.

Pas de vœu large pour obtenir : un EREA, une SEGPA pour les CPE, un CMPP pour les PSYEN EDA

# Ecran après validation d'un vœu»

## Ajouter d'autres vœux, (20 maximum) ; calcul du barème

SIAM - 2ND Degré v5.1.0

Mouvement intra-académique

Imprimer Guide Retour

Saisie et modification de votre demande de mutation

Liste de vos vœux

N°	Type de vœu	Code ou N°	Libellé	Type poste	Type Etablissement	Points	
1	commune	012300	VILLEFRANCHE-DE-ROUERGUE		<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ LYC</li> <li>▶ CLG SFT</li> </ul>		

Ajouter un vœu

Calculer le barème

Retour aux demandes

Pour déplacer un vœu vers le haut ou vers le bas, cliquez sur l'icône (▲ ou ▼) correspondant au vœu à déplacer.  
Pour supprimer un vœu, cliquez sur l'icône (🗑️) correspondant.

Retour aux demandes

Colonne type de poste : c'est le libellé du descriptif de poste SPEA

Catégories d'établissement (indiquer « tout type d'établissement » pour bénéficier des bonifications

Calculer le barème: n'est plus disponible; éditer un récapitulatif pour visualiser le détail

# Vérification de la saisie, édition du récapitulatif

M PROFESSEUR DE

SIAM - 2ND Degré v1.2.1 Mouvement intra-académique

Déconnexion Guide Retour

**Saisie et modification de votre demande de mutation**

Date d'enregistrement	Mouvement	Nombre de vœux	Vœux	
24/03/2006	Mouvement général intra académique ANGLAIS	2	<a href="#">Visualiser</a> <a href="#">Modifier</a>	

**Votre demande est enregistrée.**

Vous pouvez la modifier ou l'annuler tant que la campagne de saisie des vœux est ouverte.

Pour supprimer la demande, cliquez sur l'icône (  ) correspondant.

Vous pouvez, si vous le souhaitez, éditer un récapitulatif de votre demande :



**Editer un récapitulatif**

Le récapitulatif n'est pas votre confirmation. Il ne sera pas accepté dans Colibris (risque d'annulation ou de perte de bonifications!). Editez la confirmation à compter du 2 avril 2024.

# Consulter le récapitulatif à ne pas confondre avec la confirmation

## Demande de mutation au Mouvement intra-académique CECI EST UN RECAPITULATIF DE VOTRE SAISIE EN DATE DU [REDACTED]

Il est fourni à titre indicatif.

### Votre dossier

Vous êtes Mr C , PROFESSEUR D'EPS CLASSE NORMALE en  
EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE

Vous habitez 1 rue [REDACTED]

Vous êtes affecté(e) au COLLEGE [REDACTED]

Votre ancienneté est de 1 an

Votre échelon est le 10 ème

Téléphone fixe [REDACTED]

Téléphone portable 060 [REDACTED]

### Votre situation familiale

Vous avez 1 enfant

Vous avez demandé une mutation simultanée entre agents conjoints sur le département : [REDACTED]  
(numen du conjoint [REDACTED]7GBT)

■ Consulter le récapitulatif (page 2 : détail des vœux et bonifications)

Détail du barème du voeu de rang 1

Ancienneté de poste

Ancienneté de service Candidat

pts

pts

pts

Détail du barème du voeu de rang 2

Ancienneté de poste

Ancienneté de service Candidat

Mutation simultanée

pts

pts

pts

pts

Détail du barème du voeu de rang 3

Ancienneté de poste

Ancienneté de service Candidat

0 pts

pts

pts

# Procédure d'extension : exemple

- Un **participant obligatoire** formule uniquement 1 ou 2 vœux, alors qu'il doit recevoir impérativement une affectation; son barème ne lui permet pas d'obtenir satisfaction; **La procédure d'extension est alors appliquée:**
  - Affectation à partir du premier vœu formulé** par l'intéressé, selon la table d'extension (page 15 du BA 510) **avec le barème le moins élevé attaché à l'un des vœux.**
  - le barème d'extension **ne comporte aucune bonification attachée à un vœu spécifique.** Ce barème conserve néanmoins les points liés à :
    - L'ÉCHELON**, à **L'ANCIENNETÉ DE POSTE**, (barème fixe) et le cas échéant:
    - la demande au titre du handicap de 100 points (RQTH)**
    - le rapprochement de conjoints, l'autorité parentale conjointe ,**
    - l'exercice en établissement prioritaire**

DÉPARTEMENT CORRESPONDANT AU 1 <sup>er</sup> VŒU DEMANDÉ :	DÉPARTEMENT D'EXTENSION (POSTES FIXES puis ZONES DE REMPLACEMENT)
1 ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE	2 HAUTES-ALPES
	3 VAUCLUSE
	4 BOUCHES-DU-RHÔNE
1 HAUTES-ALPES	2 ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE
	3 VAUCLUSE
	4 BOUCHES-DU-RHÔNE
1 BOUCHES-DU-RHÔNE →	2 VAUCLUSE →
	3 ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE →
	4 HAUTES-ALPES →
1 VAUCLUSE	2 BOUCHES-DU-RHÔNE
	3 ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE
	4 HAUTES-ALPES

## • Candidat A: stagiaire

### Vœu 1: DPT 13 (vœu unique)

Barème **14 pts + 150 pts d'ex-contractuel** = 164 points.

Barème d'extension : **14 points**

**(car aucune bonification attachée à un vœu spécifique.**

## • Candidat B: stagiaire

### Vœu 1 : COM AIX EN PROVENCE

Barème: **14 pts + 51,2 pts** de **rapprochement de conjoints**= **65,2 points**

Barème d'extension : **65,2 points**

Si le candidat B formule également le **Vœu 2 : CLG Gardanne - 14 pts**

Barème d'extension : **14 points** (barème le moins élevé attaché à un vœu).

**⚠ POUR EVITER L'EXTENSION, FORMULEZ UN NOMBRE SUFFISANT DE VŒUX, DONT AU MOINS UN VŒU DPT!**

# Les bonifications : barème fixe

## ▪ Ancienneté de service (échelon)

- Echelon au 01/09/2023 (Classement initial ou reclassement . Exemple :classe normale => hors classe)
- Echelon au 31/08/2023 (promotion à l'intérieur d'un grade de titulaire: ex: 3<sup>e</sup> au 4<sup>e</sup> échelon de la hors classe)

## ▪ Ancienneté de poste (échelon)

- Pour les stagiaires:** uniquement si ex-titulaires (certifié ex-PLP...) 20 pts, forfaitaire
- (Pour les titulaires : Nb années x 20 pts, + 50 pts par tranche de 4 ans.)

# Les bonifications : situation familiale

## 1. Rapprochement de conjoint : (RC) :

Situations prises en compte au 31 août 2023

- Le 1<sup>er</sup> vœu COM, GEO ainsi que le 1<sup>er</sup> vœu DPT correspond au département de résidence professionnelle du conjoint (ou à la résidence privée si compatible avec la résidence professionnelle) ;
- Le conjoint exerce une activité professionnelle ;
- Je fournis les pièces justificatives
- 51,2 pts sur le 1<sup>er</sup> vœux COM, GEO + communes limitrophes
- 151,2 pts sur le 1<sup>er</sup> vœu DPT + DPT limitrophes

**ENTRANTS DE L'INTER:** écran non modifiable. Si RC avec une académie limitrophe à l'inter, demander le RC sur le département d'Aix-Marseille le plus proche. **(à écrire en rouge dans votre confirmation).**

- **+ prise en compte des enfants de moins de 18 ans**
  - Uniquement dans le cas d'une demande de bonification familiale
  - 75 pts par enfant à charge:** qui réside habituellement au domicile d'un des deux parents et que celui-ci assure financièrement son entretien sans qu'il soit nécessaire de justifier d'un lien de parenté.
  - Il doit être déclaré sur le foyer fiscal de l'agent et avoir moins de 18 ans au 31 août 2024.
- **+ prise en compte des années de séparation pour les vœux DPT et plus larges (cf. infra)**

# Les bonifications : situation familiale

## 2. Autorité parentale conjointe: (APC) :

Situations prises en compte au 31 août 2023

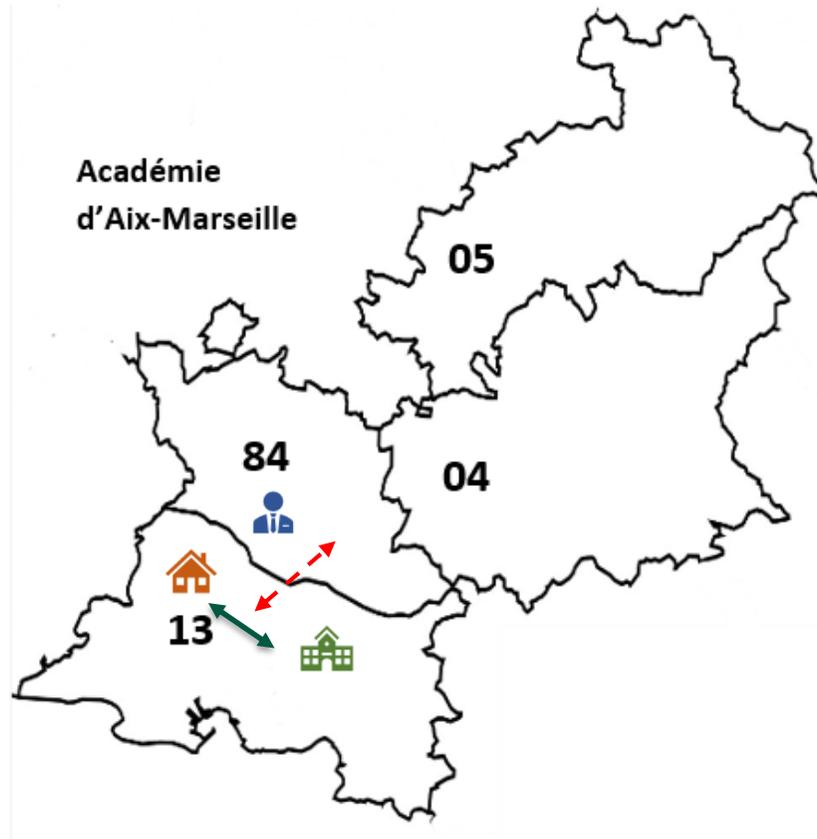
- Garde alternée, garde partagée, droit de visite ;
  - Même niveau de bonification que le rapprochement de conjoint ;
  - Objectif: faciliter le regroupement de la cellule familiale autour de l'enfant
  - Le 1<sup>er</sup> vœu correspond à la résidence professionnelle de l'autre parent ;
  - (ou à la résidence privée si compatible avec la résidence professionnelle) ;
  - L'autre parent exerce une activité professionnelle ;
  - 51,2 pts sur le 1<sup>er</sup> vœux COM, GEO + communes limitrophes
  - 151,2 pts sur le 1<sup>er</sup> vœu DPT + DPT limitrophes
- 
- **+ Prise en compte des enfants de moins de 18 ans**
  - 75 pts par enfant de moins de 18 ans au 31 août 2024.
- 
- **+ Prise en compte des années de séparation (cf. infra)**

## Situation familiale : années de séparation

- **Années de séparation professionnelle**
  - ❑ Exercice effectif de l'activité professionnelle des conjoints dans deux départements distincts
  - ❑ Activité: la séparation doit couvrir au moins 6 mois pour l'année considérée
  - ❑ Congé parental ou disponibilité pour suivre le conjoint: la séparation doit couvrir l'année entière
  - ❑ Si demande portant sur la résidence privée compatible avec la résidence professionnelle: calcul des points liés à la « séparation » à partir de la résidence privée, sous réserve d'exercice dans 2 départements distincts et que le département demandé (résidence privé) soit différent du département d'exercice.
  
- **Stagiaires:**
  - ❑ 100 pts de séparation au titre de l'année de stage ;
  - ❑ En cas de renouvellement ou de prolongation de stage, les années de stage sont comptabilisés pour une seule année
  
- **Titulaires:**

<b>TITULAIRES EN ACTIVITÉ</b>	ANNEES	1	2	3	4 et +
	POINTS	100	325	475	600
<b>TITULAIRES EN CONGÉ PARENTAL /DISPONIBILITÉ POUR SUIVRE CONJOINT</b>	ANNEES	1	2	3	4 et +
	POINTS	50	100	150	325

# Situation familiale : années de séparation



Un agent travaille dans le DPT 13 (Salon)



Le conjoint travaille dans le DPT 84 (Avignon)



Ils habitent dans le DPT 13 (Chateaurenard)

## Rapprochement de conjoint possible :

 Vers le DPT 84 (résidence professionnelle du conjoint) avec points de séparation (13 -84) sur vœux DPT

 Vers le DPT 13 (résidence privée car compatible avec la résidence professionnelle) sans années de séparation.

# Les bonifications : situation familiale

## 3. Situation de parent isolé: (critère supplémentaire subsidiaire)

- Personnels exerçant l'autorité parentale exclusive ;
- ayant à charge un ou des enfants de moins de 18 ans au 31 août 2023 ;
- la demande doit être motivée par l'amélioration des conditions de vie de l'enfant ;
- Je joins les pièces justificatives
  - photocopie du livret de famille ou de l'extrait d'acte de naissance ou de toute pièce officielle attestant de l'autorité parentale exclusive ;
  - toute pièce attestant que la demande de mutation améliorera les conditions de vie de l'enfant (proximité de la famille, facilité de garde quelle qu'en soit la nature, etc.)
  
- 6,9 pts sur les vœux COM, GEO, DPT, ACA non typés + limitrophes, ZRE, ZRD, ZRA

# Situation individuelle : stagiaires

## ■ Stagiaires ni ex-fonctionnaires, ni ex-contractuels

- 10 pts sur le 1<sup>er</sup> vœu large non typé .
- Bonification si accordée à l'inter, bonification maintenue à l'intra ;
- sur le 1<sup>er</sup> vœu, sur demande, pour une seule année au cours d'une période de 3 ans ;

OU

## ■ Stagiaires ex-contractuels

- ex-contractuels enseignants de l'enseignement public du 1er ou du 2nd degré de l'EN, ex-CPE contractuels et ex-PSYEN contractuels,- ex-MA garantis d'emploi,- ex-AED et ex-AESH, ex contractuels CFA public :
- Si 1 an équivalent temps plein de services au cours des 2 dernières années.
- ex emplois d'avenir professeur (EAP) : 2 ans de services;
- Bonification attribuée en fonction de leur classement au 01/09/2022 :
  - jusqu'au 3<sup>ème</sup> échelon : 150 pts sur les vœux DPT, ACA non typés, ZRD et ZRA.
  - classé au 4<sup>ème</sup> échelon : 165 pts sur les vœux DPT, ACA non typés, ZRD et ZRA.
  - classé au 5<sup>ème</sup> échelon : 180 pts sur les vœux DPT, ACA non typés, ZRD et ZRA.

# Situation individuelle : handicap

- **Bonification automatique de 100 points liée à la RQTH**
- ❑ **100 points : BONIFICATION AUTOMATIQUE SUR VŒUX DPT, ZRD, ACA, ZRA,**
- ❑ **sur simple production de la reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé (RQTH) avec la demande de mutation adressée à la DIPE;**
  
- **Bonification spécifique de 1000 points: sur dossier :**
- ❑ **1000 pts sur vœux GEO ou DPT non typés, quel que soit le rang, attribuées éventuellement après avis du médecin de prévention, pour les zones permettant une amélioration des conditions de vie de l'agent, son conjoint ou de l'enfant.**
- ❑ **sur dépôt d'un dossier reçu avant le 2 avril auprès du service santé du rectorat;**
  - ❑ Pièce(s) justifiant de la situation de bénéficiaire de l'obligation d'emploi ;
  - ❑ Reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé (R.Q.T.H.) ;
  - ❑ tous les justificatifs attestant que la mutation sollicitée améliorera les conditions de vie de l'agent, de son conjoint ou de l'enfant handicapé ;
  - ❑ s'agissant d'un enfant non reconnu handicapé mais souffrant d'une maladie grave, toutes les pièces concernant le suivi médical notamment en milieu hospitalier spécialisé
- ❑ **Cette bonification spécifique n'est pas de droit: elle peut être accordée par le recteur, sur proposition des médecins de prévention**
- ❑ **Informez la DIPE en cochant la case dans la confirmation de demande de mutation et dans la case dédiée dans « Colibris »**

**Rectorat d'Aix-Marseille – Médecine de prévention**  
**Place Lucien Paye**  
**13621 Aix en Provence Cedex 1**

# Education prioritaire

## Pour les titulaires uniquement

### ▪ Etablissements REP

- Après 5 ans d'exercice en collège REP : **80pts** sur vœux larges non typés + toutes ZR
- Après 8 ans d'exercice en collège REP : **150pts** sur vœux larges non typés + toutes ZR

### ▪ Etablissements REP+ et Politique de la ville

- Après 5 ans d'exercice en collège REP+ : **20pts** sur ETB, **150pts** sur vœux larges non typés + toutes ZR
- Après 8 ans d'exercice en collège REP+ : **40pts** sur ETB, **300pts** sur vœux larges non typés + toutes ZR
  
- Après 5 ans en ETB Politique de la Ville : **20pts** sur ETB, **150pts** sur vœux larges non typés + toutes ZR
- Après 8 ans en ETB Politique de la Ville : **40pts** sur ETB, **300pts** sur vœux larges

### ▪ Établissements CLA

- Après 3 ans d'exercice en CLA: **40pts** sur vœux larges non typés + toutes ZR

# TZR

## Pour les titulaires uniquement

- 30pts par an sur vœux larges non typés + toutes ZR
- 15 pts par an sur les seuls GEO typés, dans la limite de 90 pts.

- **Détail de toutes les bonifications à la page 32 du BA 510**

# Mesures de carte scolaire

- **MCS ETB** : 1500 points sur vœux **ETB, COM, DPT, ACA, ZRA**
  - Entre les vœux DPT et ACA, possibilité d'indiquer le vœu ZRD, bonifié à 150 points.
  - Possibilité d'indiquer des vœux non bonifiés avant les vœux de mesure de carte scolaire.
  - En l'absence de saisie des vœux bonifiés, les vœux (ETB, COM, DPT, ACA et ZRA) seront automatiquement générés et placés après tous les autres vœux ou substitués aux derniers vœux formulés
- 
- **MCS ZR** : 1500 points sur vœux **ZRE, ZRD, ZRA** et 150 points sur le vœu ACA
  - Possibilité d'indiquer des vœux non bonifiés avant les vœux de mesure de carte scolaire.
  - En l'absence de saisie des vœux bonifiés, les vœux (ZRE, ZRD, ZRA et ACA) seront automatiquement générés et placés à la fin.
  - Pour les seuls TZR, 150 points sur vœu DPT correspondant à la ZR d'affectation si placé après le vœu obligatoire ZRD

# 3. Après la période de saisie des voeux

# Téléchargement de la confirmation

- **Attention!** A compter du 2 avril et **avant le 9 avril à midi**, vous devez **télécharger votre confirmation** de demande de mutation directement

Pour être informé lorsque vous recevez un mël, saisissez votre mël personnel :

 @  

- Avant le 9 avril à minuit : versez votre dossier dans Colibris
- Vérifiez toutes les informations dans la confirmation
- Apportez les éventuelles **corrections en rouge**
- Signez la confirmation (signature possible directement sur le PDF)
- Nommez le fichier : **CODE DISCIPLINE-NOM PRENOM.pdf**

ACADEMIE D'AIX-MARSEILLE

**CONFIRMATION DE DEMANDE DE MUTATION  
PHASE INTRA-ACADÉMIQUE 20XX**

Bureau de gestion : MVN\_LT  
Discipline : **L0202** - LET MODERN

Numen : XXXXXXXXXXXX

MME **ANNE DURAND**  
1 COURS MIRABEAU  
13100 AIX-EN-PROVENCE



Nom	Type
<b>L0202 DURAND ANNE.pdf</b>	Adobe Acrobat Do...
L0202 DURAND ANNE JUSTIFICATIFS.pdf ...	Adobe Acrobat Do...

# Dépôt des documents dans COLIBRIS

**Dès le 2 avril, le participant doit téléverser sa confirmation téléchargé par ses soins depuis i-prof, signée et accompagnée des pièces justificatives dans Colibris pour traitement par la DIPE. La plateforme sera ouverte à compter du 2 avril en fin d'après-midi.**



The screenshot shows the Colibris portal interface. On the left is the logo for 'Métiers du XXI<sup>e</sup> siècle COLIBRIS ÉCOLE DE LA CONFIANCE'. To the right, under 'CODE DE SUIVI', there is a masked code and a progress bar with steps 1 through 9, where step 1 is highlighted. Below this, the word 'Important' is displayed. The main heading is 'DÉPÔT DE LA DEMANDE DE CONFIRMATION DU MOUVEMENT INTRA-ACADÉMIQUE DU SECOND DEGRÉ 2022'. There are two informational boxes: the first with a warning icon stating 'Si vous avez déjà déposé votre dossier, merci d'utiliser votre code de suivi pour y accéder et suivre son évolution.', and the second with an information icon stating 'Attention : vous devez avoir à votre disposition les pièces justificatives relatives à votre situation (confirmation de la demande, justificatif de situation familiale, reconnaissance rqth, ...) pour pouvoir compléter ce formulaire et bénéficier des bonifications inhérentes.' Below these is a section titled 'Protéger mes données personnelles' with a paragraph of text and a link to a 'notice détaillée du traitement'. At the bottom, there is a checkbox for 'J'ai pris connaissance des informations ci-dessus \*' which is currently unchecked, and two buttons: 'Suivant' (highlighted in blue) and 'Abandonner'.

# Dépôt des documents dans COLIBRIS

## Préparez la liste de documents dans plusieurs fichiers PDF comme suit:

### Situation familiale



Déposez un fichier ou cliquez pour en sélectionner un.

Exemple : RC : acte de mariage - PACS + acte de naissance avec mentions / APC: décision des justice : modalités de garde, de visite / SPI : autorité parentale exclusive.

### Enfants



Déposez un fichier ou cliquez pour en sélectionner un.

Exemple : Livret de famille - acte de naissance d'un enfant à charge / Avis d'imposition ou reconnaissance anticipée pour enfant à charge sans lien de parenté / Certificat de grossesse.

### Situation professionnelle



Déposez un fichier ou cliquez pour en sélectionner un.

Exemple : Pour le conjoint (RC) ou l'autre parent (APC) : Attestation de résidence professionnelle - inscription à pôle emploi + attestation dernier emploi - registre du commerce + toute preuve d'activité effective pour les indépendants - promesse d'embauche - contrats -bulletins de salaire.

### Autres pièces situation familiale



Déposez un fichier ou cliquez pour en sélectionner un.

Exemple : Factures EDF résidence privée compatible - autres pièces relatives à la situation de parent isolé - autres pièces.

### Stagiaires



Déposez un fichier ou cliquez pour en sélectionner un.

Exemple : Ex-contractuel : état des services / Ex-titulaire : arrêté, contrat / Stagiaire : demande de bonification 10 points.

### Autres situations



Déposez un fichier ou cliquez pour en sélectionner un.

Toute pièce utile à l'étude de votre dossier (2Mo maximum) : Pièces relatives à d'autres situations.

**J'atteste de la sincérité des informations fournies \***

# Affichage du barème- contestation



Du 21 mars 2018 à 12h00 au 11 avril 2018 à 12h00

- Saisissez vos vœux de mutation
- Saisissez vos préférences pour la phase d'ajustement



Du 9 mai 2018 à 12h00 au 31 août 2018 à 19h00

- Consultez votre barème retenu pour le projet de mouvement intra

A compter du 13 juin 2018 au soir

- Consultez le résultat définitif de votre demande de mutation



A compter du 16 novembre 2018

- Saisissez ou modifiez vos numéros de téléphone

- Pour contester votre barème, utilisez la **démarche Colibris** (annexe 5 au BA 510).
- Joignez les pièces justificatives relatives à l'élément contesté.
- La DIPE vous répondra dans Colibris.

CONFIRMER SA  
PARTICIPATION

du mardi 2 avril 17h00  
au mardi 9 avril à **midi**

Téléchargement de la **confirmation** depuis i-prof.  
**Ne pas attendre : risque d'annulation ou de perte de bonification !**

du mardi 2 avril 17h00  
au mardi 9 avril à **minuit**

Dépôt de la **confirmation** signée via la plateforme Colibris +  
éventuelles **modifications au stylo rouge**  
+ pièces justificatives (à préparer en amont) : 1 fichier PDF par  
type de bonification pour les justificatifs.

mercredi 15 mai

⚠ **Date limite des demandes tardives (participation, annulation,  
modification) pour les seuls cas de force majeure.**

du 20 avril au 5 mai

VACANCES SCOLAIRES

CONSULTER  
SON BAREME

du mercredi 15 mai  
au mercredi 29 mai

**CONSULTATION DU BAREME RETENU DANS SIAM VIA I-Prof**  
Période de contestation des barèmes via Colibris, cf annexe 5.

Mercredi 29 mai à 17h00

**BARÈME DÉFINITIF** à consulter sur SIAM via I-Prof

RESULTATS

Vendredi 7 juin à 12h00

**RÉSULTATS DE LA PHASE INTRA-ACADÉMIQUE** dans SIAM via I-Prof

# AUTRES QUESTIONS